



Avis aux producteurs de semences : Changement au mode de facturation des inspections de l'ACIA pour 2026

Merci pour votre engagement continu à produire des semences généalogiques de haute qualité. Dans le cadre de nos efforts continus pour améliorer la transparence du service et aligner les frais plus étroitement avec les coûts d'inspection, l'ACIA met à jour son mode de facturation pour les inspections effectuées par les inspecteurs de l'ACIA à compter de l'année 2026. Ce changement s'applique uniquement aux champs et parcelles pour lesquels l'ACIA a été choisie comme service d'inspection. Afin de faire suite aux informations contenues dans la lettre envoyée par l'ACIA aux producteurs de semences le mois dernier, voici des informations supplémentaires.

Comment étais-je facturé auparavant ?

Au moment de la demande d'inspection, les producteurs étaient facturés pour les inspections des cultures de l'ACIA, selon une formule basée sur le nombre d'inspections, le type de culture et la superficie.

Comment serai-je facturé en 2026 ?

À compter de 2026, les inspections des cultures de semences généalogiques effectuées par l'ACIA seront facturées, après la fin de l'inspection, en fonction des **heures réelles requises pour compléter chaque inspection sur le terrain**, selon un taux horaire. Le taux horaire sera facturé pour la préparation, la conduite de l'inspection et la rédaction du rapport d'inspection. Pour 2026, le taux est de 228 \$ /heure. Le temps de déplacement n'est pas facturé et est plutôt intégré à ce tarif horaire. De cette façon, cela équilibrera les coûts pour les producteurs, peu importe où ils se trouvent.

Combien coûtera mon inspection ?

Ce changement vise à mieux représenter le temps d'inspection requis pour l'inspection. Le coût exact de chaque inspection sera déterminé une fois celle-ci terminée, en fonction du temps requis pour la compléter. De nombreux facteurs influencent le temps d'inspection, notamment :

- la précision du plan de ferme fourni par le producteur,
- la taille et la forme du champ,
- la quantité et la nature des impuretés,
- l'accès au champ, l'état et la distance des isolements
- l'état du champ (mauvaises herbes, verse, etc.)

Nous apprécions votre coopération dans cette transition et restons engagés à soutenir votre succès dans la production de semences pedigree. Les questions concernant le changement de facturation pour 2026 peuvent être envoyées à la section des semences de l'ACIA à SeedSemence@inspection.gc.ca . Les questions concernant un champ ou un montant de facture précis peuvent être adressées à l'inspecteur qui a effectué l'inspection.

Les exemples suivants ont pour but d'illustrer comment le nouveau système de facturation pour 2026 sera appliqué dans la pratique. Ces scénarios ne sont que des exemples, car les temps exacts sont variables et dépendent des conditions spécifiques au champ.

Scénario 1 : Parcelle de Sélectionneur de trèfle de 2,5 acres

Temps de préparation, d'inspection et de rapport = 2,0 heures
Temps total de déplacement (inclus l'aller-retour au champ) = 3 heures

Temps total facturé = 2,0 heures
Montant total facturé au producteur = 2,0 heures x 228 \$ par heure = 456 \$

Scénario 2 : Champ de soya Fondation de 20 acres

Temps de préparation, d'inspection et de rapport = 2,25 heures
Temps total de déplacement (inclus l'aller-retour au champ) = 2 heures

Temps total facturé = 2,25 heures
Montant total facturé au producteur = 2,25 heures x 228 \$ par heure = 513 \$

Scénario 3 : Champ de moutarde Certifié de 160 acres

Temps de préparation, d'inspection et de rapport = 2,5 heures
Temps total de déplacement (inclus l'aller-retour au champ) = 5 heures

Temps total facturé = 2,5 heures
Montant total facturé = 2,5 heures x 228 \$ par heure = 570 \$

Scénario 4 : Champ de maïs hybride de 25 acres avec plusieurs visites d'inspection

Temps de préparation, d'inspection et de rapport (pour toutes les inspections) = 4,25 heures
Temps total de déplacement (inclus l'aller-retour au champ pour toutes les inspections) = 8 heures

Temps total facturé = 4,25 heures
Montant total facturé au producteur (pour toutes les visites d'inspection) = 4,25 heures x 228 \$ par heure = 969 \$

Scénario 5 : Champ de tabac Certifié de 0,03 acre

Temps de préparation, d'inspection et de rapport = 1,75 heure
Temps total de déplacement = 1,5 heure

Temps total facturé = 1,75 heure
Montant total facturé au producteur = 1,75 heure x 228 \$ par heure = 399 \$